



FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX
Prolongation/réallocation budgétaire d'un projet PRF
sans impact sur le coût global¹

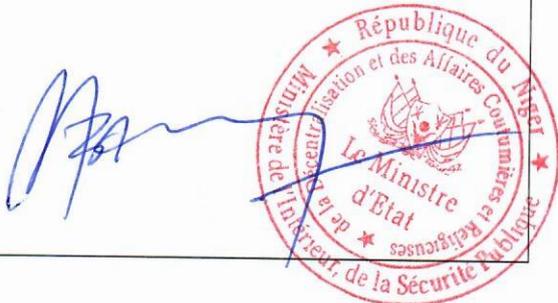
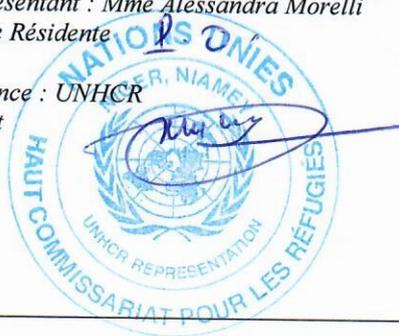
<p>Titre du projet : Renforcement de l'Engagement Communautaire pour la Gestion Alerte des Risques de Déstabilisation Sociales et Sécuritaires – REGARDS</p>	<p>Entité(s) récipiendaire(s) de l'ONU (RUNO) :</p> <p>UNDP UNHCR</p>
<p>Personne à contacter concernant le projet : Adresse : Mme Djibo Bintou, RC SNU Téléphone :00227 9120 8301 E-mail : bintou.djibo@undp.org</p>	<p>Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses; 2. Haute Autorité à la Consolidation de la Paix (HACP), 3. Ministère de la Communication, 4. Direction Centrale du Genie Militaire et des infrastructures 5. Direction Générale de l'Etat Civil, des Migrations et des Réfugiés, 6. L'ONG AHAROG, 7. L'ONG HED TAMAT, 8. L'ONG WANEP, 9. L'ONG APBE, 10. L'ONG ADKOUL.
<p>Numéro de projet du Bureau des fonds d'affectation spéciale pluripartenaires (MPTF) : 00098292 <i>Utiliser le numéro de projet actuel du MPTF</i></p>	<p>Site du projet : Agadez (Gougaram et Aderbissinat), Tahoua (Tassara, Tchnitabaraden et Tillia) et Tilliberi (Abala, Bankilaré et Inates)</p>

¹ Veuillez utiliser ce formulaire UNIQUEMENT si la prolongation est sans effet sur le coût global ni sans impact significatif sur le résultat visé OU si une réallocation budgétaire pour un même projet a un impact d'au moins 15 % sur une ou plusieurs catégories de dépense. Le Formulaire 3.3 de transmission (« Transmittal Form ») n'est pas nécessaire. Toutefois, un procès-verbal du JSC indiquant qu'il n'y a pas d'objections au changement doit être effectué dans les 3 mois suivant la proposition de changement. Le formulaire et le procès-verbal du JSC devront être soumis au MPTF et au PBSO for information.

<p>Description du projet : <i>Décrire en une phrase les principales raisons de la révision du descriptif de projet d'origine en termes de stratégie et en quoi cela contribue à la consolidation de la paix dans le pays, en se référant aux principaux résultats visés par le projet et à la théorie de changement.</i></p> <p>Le projet a subi un retard principalement à cause de l'insécurité dans les communes ciblées, qui a ponctuellement nécessité la suspension des missions.</p> <p>La deuxième raison est due à l'inaccessibilité des sites du projet en raison des mauvaises routes due aux fortes pluies pendant la saison des pluies.</p> <p>Cette extension permettra la finalisation de l'installation des radios communautaires à Gougaram et Inates, et la construction des murs de clôture des camps de forces de défense et de sécurité à Bankilaré et Tassara, ainsi que la réalisation des dernières formations sur la cohabitation pacifique. Ces activités renforceront la consolidation de la paix et la sécurité dans les zones du projet.</p>	<p>Budget PBF : 3 000 000\$ Contributions hors PBF : Budget total du projet : 3 000 000\$</p> <p>Date de démarrage du projet : 05 /01/2016 Date initiale d'achèvement du projet :31 /12/2017 Nouvelle date d'achèvement (le cas échéant): 31/03/2018</p>
<p>« Score » d'égalité entre les sexes (« Gender Marker »)²: 1 ___</p> <p><i>Note 3 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes comme principal objectif.</i> <i>Note 2 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes parmi leurs objectifs.</i> <i>Note 1 pour les projets contribuant en partie à l'égalité entre les sexes mais pas de manière significative.</i> <i>Note 0 pour les projets qui ne visent pas contribuer à l'égalité entre les sexes.</i></p>	
<p>Résultats du projet :</p> <p>Résultat spécifique 1: <i>la confiance entre les populations et les FDS est renforcée à travers diverses formations, projets communautaires et campagnes de sensibilisation de masse qui améliorent les connaissances et les capacités techniques des communautés et des techniciens de la sécurité.</i></p> <p>Résultat spécifique 2 : <i>des mécanismes fonctionnels de gestion de la fracture sociale et des menaces sécuritaires sont mis en place et opérationnels</i></p>	

² PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1888, 1889, 1960 et 2122 et tel que mandaté par le Secrétaire général dans ses Sept engagements du Plan d'action pour la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans la consolidation de la paix.

Domaine de résultat du Fonds³ résumant au mieux l'objectif du projet :
Résultat stratégique 3.1 « La confiance et la coopération entre les différentes Forces et Défense et de Sécurité – FDS- (nigériennes et étrangères) et entre la population et les FDS sont améliorées pour assurer une plus grande stabilité et sécurité dans les zones frontalières » ;
Résultat stratégique 3.2 « Les capacités des communautés dans les zones frontalières sont améliorées pour contribuer à leur propre sécurité et à la consolidation de la paix »

<i>(Pour les projets financés par le PRF)*</i>	
Entité(s) récipiendaire(s) de l'ONU (RUNO) <i>(un espace de signature par RUNO)</i>	Représentant des autorités nationales
<p>Nom du Représentant : <i>Mme Djibo Bintou,</i> Représentante Résidente Signature Nom de l'Agence : <i>PNUD</i> Date et cachet</p> 	<p>Nom du Représentant du gouvernement partenaire <i>M. Bazoum Mohamed, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses</i> Signature Titre Date et cachet</p> 
<p>Nom du Représentant : <i>Mme Alessandra Morelli</i> Représentante Résidente Signature Nom de l'Agence : <i>UNHCR</i> Date et cachet</p> 	

³ Les domaines de résultat du Fonds pour la consolidation de la paix sont les suivants :

1. Apporter un soutien à la mise en application des traités de paix et au dialogue politique (Priorité 1) :
 - (1.1) Réforme du secteur de la sécurité, (1.2) État de droit; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration; (1.4) Dialogue politique;
2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :
 - (2.1) Réconciliation nationale; (2.1) Démocratie; (2.3) Gestion/ résolution des conflits;
3. Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) :
 - (3.1) Génération d'emplois à court terme; (3.2) Subsistance durable.
- 4) (Re)-mise en place des services administratifs essentiels (Priorité 4).
 - (4.1) Renforcement de la capacité nationale en services essentiels; (4.2) Extension de l'autorité de l'État/ administration locale ; (4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat du Fonds).

Table des matières

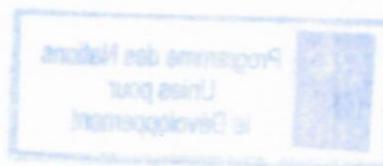
Longueur maximale 5 pages

I. Cause des changements apportés au projet et justification

a. Nature du changement et justification

II. Impact budgétaire

a. Révision du budget



I. Cause des changements apportés au projet et justification

a. Nature des changements et justification: *Cette section définit la nature de la révision recherchée et la justification de ce changement.*

Le projet a subi un retard principalement à cause de l'insécurité des communes ciblées en raison des attaques terroristes fréquentes résultant à des morts d'hommes.

La deuxième raison est due à l'inaccessibilité des sites du projet en raison des mauvaises routes due aux fortes pluies pendant la saison des pluies.

Cette extension aura pour objectif de finaliser les activités du projet, consolider les acquis du projet et clôturer le projet.

Ainsi, cette extension permettra:

Pour le PNUD

- a) Au ministère de la communication et à l'entreprise BOHA de finaliser l'installation des radios communautaires à Gougaram et Inates ;
- b) aux institutions (HACP, AHAROG et HED TAMAT) qui mènent les activités de cohésion, dont le renforcement de la confiance et la collaboration entre les forces de défense et de sécurité de finaliser les activités et soumettre leurs rapports;
- c) au Génie Militaire de finaliser les infrastructures de cohésion sociale et sécurité en cours d'exécution. Particulièrement, la construction du mur de clôture de la Gendarmerie de Bankilaré et la clôture de la garde nationale de Tassara ;
- d) à l'ONG WANEP de finaliser les formations des membres de comité de paix lié au dialogue communautaire sur la sécurité ;
- e) au Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité Publique, de la Décentralisation et des Affaires Coutumières et Religieuses de finaliser l'appui à la mise en place de mécanismes de paix dans les huit (08) communes et formation des groupes cibles selon l'Approche « Police de Proximité » et la formation des acteurs sur l'utilisation des motos, équipements et moyens de communication ;

Pour le HCR :

- f) 3 séances de formation des FDS sur le caractère humanitaire et civile de l'asile, règlement intérieur des camps/ZAR, droits et devoirs des réfugiés ;
- g) 3 séances de formation des comités de vigilance ;
- h) 3 séances de formation des leaders locaux et réfugiés sur la cohabitation pacifique.
- i) au PNUD et au UNHCR de partager les acquis du projet avec les bénéficiaires ainsi que la partie nationale

II. Impact budgétaire
a. Révision du budget

Tableau 1: Activité budgétaire du projet

Résultat/numéro du produit	Nom du produit	RUNO(s)	Produit du budget	Commentaires (c.à.d. sur la justification concernant les types d'apports fournis ou le budget)
<p>Résultat 1 : La confiance entre les populations et les FDS est renforcée à travers l'amélioration des initiatives communautaires d'intérêt généraux et des activités d'information, éducation et communication qui améliorent les connaissances et les capacités techniques des communautés et des techniciens de la sécurité.</p>				
Produit 1.1	Les capacités des communautés et des FDS sont renforcés à travers des formations sur différentes thématiques, l'organisation des tribunes citoyennes, d'évaluations participatives sur les enjeux.	PNUD-UNHCR	318 359	100%
Produit 1.2	La collaboration entre les autorités locales (administratives et communautaires), les populations civiles et les institutions de sécurité est améliorée par le dialogue, à travers les sensibilisations de masse et de proximité, les campagnes de communication à	PNUD-UNHCR	1 078 516	100%

	travers les radios de proximité et les projets d'intérêt généraux			
Produit 1.3				
Résultat 2 : Des mécanismes fonctionnels et inclusif de gestion des crises sociales et des menaces sécuritaires sont mis en place et opérationnels				
Produit 2.1	Des mécanismes communautaires d'alerte précoce basés sur l'approche de « sécurité communautaire» sont mise en place et fonctionnels. mis en place et fonctionnels	PNUD	320 305	100%
Produit 2.2	Des mécanismes communautaires d'alerte précoce basés sur l'approche de « sécurité communautaire» sont mise en place et fonctionnels. mis en place et fonctionnels	PNUD-UNHCR	603 706	97.9%
Total			2 320 886	99.7%

Tableau 2 : Projet de budget par catégories de dépense de l'ONU par RUNO⁴

PROJET DE BUDGET PBF – RUNO 1 (rajouter un tableau par RUNO supplémentaire)			
Catégories de dépense	Budget d'origine	Augmentation / diminution proposée	Nouveau budget proposé
1. Personnel et autres employés	154,713	0	N/A
2. Fournitures, produits de base, matériels	55,000	0	N/A
3. Équipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	107,550	0	N/A
4. Services contractuels	2,320,886	0	N/A
5. Frais de déplacement	65,590	0	N/A
6. Transferts et subventions aux homologues	-	-	-
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	100,000	0	N/A
Sous-total	2,803,739	0	0
8. Coûts indirects*	196,261	0	0
TOTAL	3,000,000	0	0

* Le taux ne doit pas dépasser 7 % du total des catégories 1 à 7, tel que spécifié dans le Mémorandum d'accord du Fonds, et doit être conforme aux règles et procédures de chaque RUNO. On notera que les coûts directs induits par l'Agence exécutant le projet doivent être comptabilisés dans la rubrique budgétaire correspondante, conformément aux règlements, règles et procédures de l'Agence en question.

⁴ Compte tenu du fait qu'il s'agit d'une demande de prolongation n'ayant pas d'impact sur le coût global, le sous-total et le total du budget doivent demeurer identiques à ceux du descriptif de projet d'origine approuvé.